

*nam*

S-3966  
1.1.a

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 ter**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Gérard Bouillot

Date et signature (2) : 14 mars 2006

2. Intitulé de la section : (2)

AIDE-MENAGERE.....  
.....

CODE (3) 81 00 00 S10 S2

3. Finalités de la section :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Classement de la section :

- (1) Enseignement secondaire du degré :  (1) inférieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

Certificat d'aide-ménagère spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.....  
.....

6. Modalités de capitalisation :

6.1. Organigramme de la section

6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

Code de la section : (3) 81 00 00 5 10 52

7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (2)	<u>Classement des U.F.</u> (2) (5)	<u>Code des U.F.</u> (6)	<u>Code du domaine de formation</u> (4)	<u>Unités déterminantes</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Initiation à la relation professionnelle de l'aide-ménagère	ESIT	810001 UMS2	801		40
Approfondissement de la relation professionnelle de l'aide-ménagère	ESIT	810004 UMS1	801	X	40
Techniques de nettoyage et de repassage à domicile	ESIT	810002 UMS2	801		40
Techniques d'entretien de locaux et de linge	ESIT	810006 UMS1	801	X	40
Aide-ménagère : hygiène et sécurité	ESIT	810008 UMS1	801	X	40
Stage : aide-ménagère	ESIT	810003 UMS2	801	X	100
Epreuve intégrée de la section : aide-ménagère	ESIQ	810000 UMS2	801		10

210

<b>TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION</b>	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	310
B) nombre de périodes professeur (2)	230

√

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) .... (2)

9. Tableau de concordance (à approuver par la Commission de concertation) :

Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) .... (2)

10. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

.....  
 .....  
 .....

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

J. LEONARD

Signature Administrateur pédagogique.....

Date : ..... 07 MAI 2006



- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit ESIT, ESIQ, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA
- (6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

## **FINALITES DE LA SECTION**

### **Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

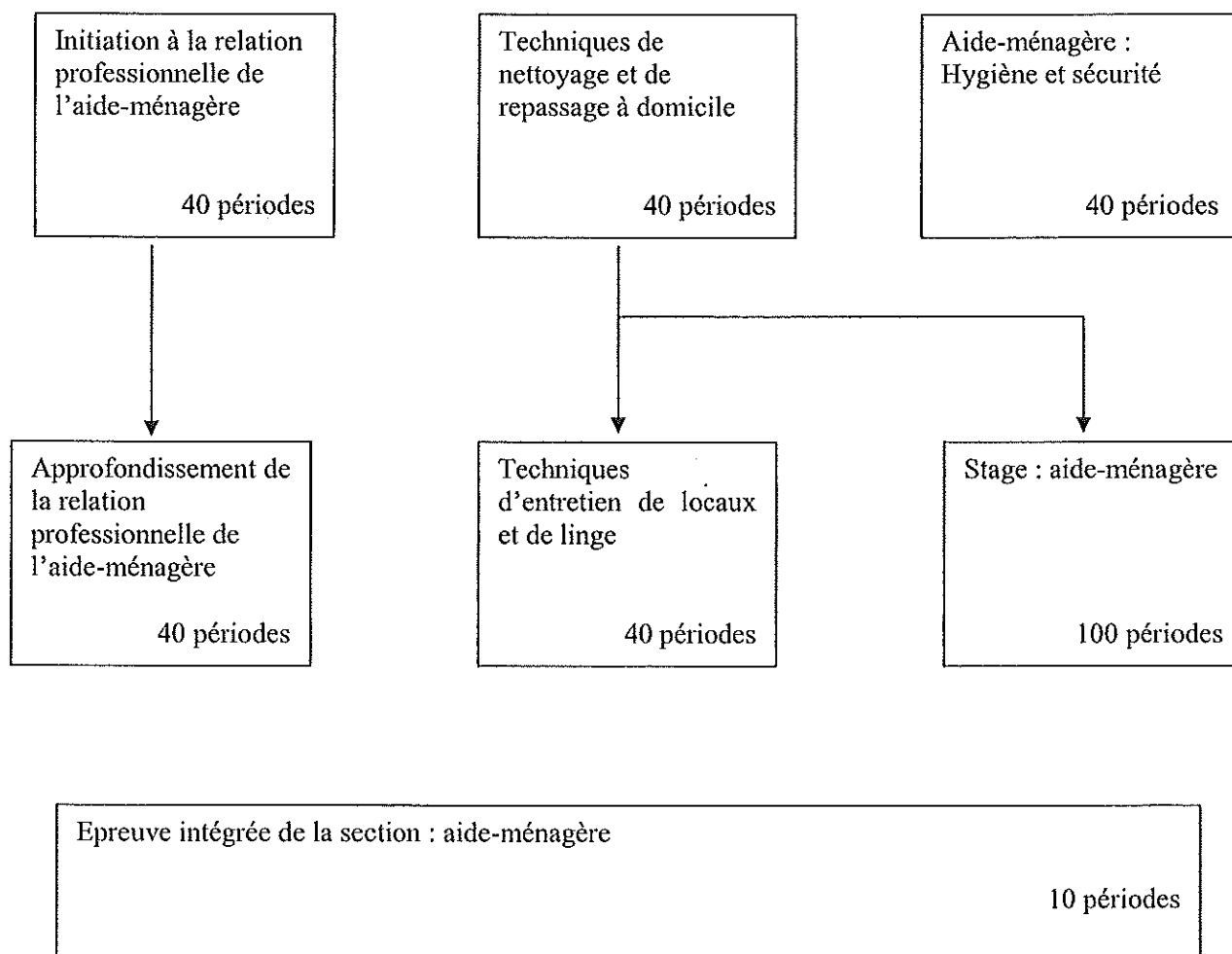
### **Finalités particulières**

Cette section vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et de développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien avec le métier d'aide-ménagère travaillant à domicile ou en collectivités.

Elle vise plus particulièrement à lui permettre :

- d'assurer les tâches d'entretien des locaux et du linge dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
- de développer sa capacité relationnelle aussi bien avec les bénéficiaires qu'avec l'équipe de travail dans le respect des règles de déontologie relatives à la profession.

**MODALITES DE CAPITALISATION**



## TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIVE A LA SECTION

Date de dépôt SeGEC :

## AIDE-MENAGERE

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

Code régime provisoire	Code dom. form.	Intitulé régime 1 provisoire	Code régime 1 provisoire	Code dom. form.	Intitulé régime 1 provisoire	Criso	Code dom. form.	Intitulé régime 2	Niveau	Type form.	Nbre périodes
810000S10S2		Aide-ménagère	810000S10S1		Aide-ménagère						
810001U11S2	801	Initiation à la relation professionnelle de l'aide- ménagère	810001U11S1	801	Initiation à la relation professionnelle de l'aide- ménagère						
	801	Approfondissement de la relation professionnelle de l'aide-ménagère									
810007U11S1	801	Techniques de nettoyage et de repassage à domicile									
810002U11S2	801	Techniques d'entretien de locaux et de linge	810002U11S1	801	Techniques de nettoyage à domicile et en collectivités						
810006U11S1	801	Aide-ménagère : hygiène et sécurité									
810008U11S1	801	Stage : aide-ménagère	810003U11S1	801	Stage : aide-ménagère						
810003U11S2	801	Stage : aide-ménagère									
810000U12S2	801	Epreuve intégrée de la section: aide-ménagère	810000U12S1	801	Epreuve intégrée: aide-ménagère						

S  
E  
C  
T  
I  
O  
N  
U  
F  
U  
F  
U  
F  
U  
F  
U  
F  
U  
U  
F  
U  
U  
F  
U  
U  
F  
U  
F  
U  
U  
U  
U  
F  
U  
F